

Campagne de collecte de fonds

PROCÉDURES

Avant de lancer la campagne

1. L'organisme membre de **SPORTSQUÉBEC** doit soumettre les documents détaillant le projet préférablement **1 mois avant** le début de la collecte de fonds/vente de billets.
 - S'il s'agit d'un événement dont le prix payé par le participant inclut une portion don – Utiliser le fichier « **Calcul valeur de l'avantage.xlsx** » afin de calculer la valeur de l'avantage et le montant admissible pour l'émission d'un reçu.
2. Le Comité philanthropique de **SPORTSQUÉBEC** révisé les documents et émet une lettre de confirmation si le projet est approuvé. À partir de ce moment, l'organisme membre peut aller de l'avant avec la collecte de fonds dans le cadre de ce projet.
3. Le responsable du projet envoie à **SPORTSQUÉBEC** tout matériel qui sera utilisé pour la promotion du projet. Par exemple :
 - Publicité (imprimée et Web)
 - Billet imprimé mis en vente
 - Page Web pour l'achat de billets

Veillez faire approuver le contenu de tout le matériel par SPORTSQUÉBEC avant la publication.

Pendant la campagne de collecte de fonds

Dons faits par la poste / en personne / en ligne sur formulaire créé par l'organisme

1. Le membre /le club s'assure que chaque donateur signe le formulaire de don ou, dans le cas de dons en ligne, coche l'acceptation des clauses relatives au programme Fonds Sports Québec ou Placements Sports.
2. Le membre /le club fait parvenir à **SPORTSQUÉBEC** tous les documents requis (veuillez vous référer à l'annexe 1 de ce document pour plus de détails).

Note : Pour soumettre plus de dix (10) dons en même temps, veuillez remplir le **Gabarit pour importation ProDon.xlsx**. N'oubliez pas de vous assurer que l'information est complète et correcte.

Dons en ligne avec formulaire créé par SPORTSQUÉBEC

L'organisme n'a rien à faire.

Versement de dons

SPORTSQUÉBEC versera les dons à l'organisme membre dans un délai de trois semaines après réception. Les frais de gestion du programme Fonds Sports-Québec seront déduits du montant à verser.

- a. S'il s'agit d'un projet qui bénéficie un club, la fédération sportive devra verser le montant au club. Il est possible que la fédération charge des frais de gestion, veuillez confirmer avec cette dernière.

Après la campagne de collecte de fonds

Rapport de projet

À la fin de l'année calendrier et/ou à la fin du projet, l'organisme membre doit soumettre ~~so~~ à **SPORTSQUÉBEC** le rapport d'utilisation des sommes versés.

Émission de reçus

Au mois de février de l'année suivante du don, **SPORTSQUÉBEC** remet les reçus fiscaux pour ~~les~~ tous les dons admissibles et les envoie à l'organisme membre qui doit s'assurer de les faire parvenir aux donateurs avant le 28 février.

- Des reçus fiscaux ne sont pas émis pour les commandites, pour les dons faits par des fondations ou pour tout don inférieur à 25\$.

Note: Les reçus fiscaux pour les dons (sans avantage) faits sur un formulaire de don en ligne créé par **SPORTSQUÉBEC** sont remis immédiatement au donateur. Ce dernier devra cliquer sur le lien inclus dans le courriel de confirmation de la transaction pour y accéder.

Annexe 1 – REMISE DE DONS

Liste des documents à joindre

Voici comment vous devez faire votre remise de dons pour que ceux-ci soient traités rapidement et soient conformes aux critères de l'Agence de revenu Canada et Revenu Québec. Dans le cas de projets approuvés par le Comité philanthropiques, veuillez aussi indiquer le numéro de projet en haut à droite du formulaire.

- Formulaire dûment complété et signé par le donateur ou représentant de la compagnie ainsi que le paiement (chèque au nom de Sports-Québec ou information de la carte de crédit).

Cas particuliers :

- Le donateur a payé par chèque à l'ordre de l'organisme** : vous devez faire une copie du chèque original et le joindre aux documents ci-haut mentionnés
- Le donateur a payé par carte de crédit et l'organisme a traité la transaction** : vous devez fournir preuve de la transaction incluant : les 4 derniers chiffres de la carte, le numéro de confirmation et la date de la transaction.
- Le donateur a payé en argent comptant** : faire une copie des billets, côté numéro de série et la joindre aux documents ci-haut mentionnés.

Pour les trois situations ci-haut mentionnées, le membre devra émettre un chèque à l'ordre de **SPORTSQUÉBEC** au même montant.

- Le donateur passe par une plateforme web autre que celle de SPORTSQUÉBEC** : vous devez nous fournir un rapport de ce système avec les renseignements nécessaires soit : nom, prénom de l'individu ou nom de la compagnie, adresse complète, courriel et/ou téléphone, montant du don, numéro de confirmation et date de transaction, ainsi qu'une copie de la page Web qui indique la clause du programme Fonds Sports Québec ou Placements Sports, selon le cas. Autrement, le donateur devra compléter le formulaire de don standard.
- Événement avec avantage** : vous devez nous fournir une copie de la publicité faite pour l'événement ainsi que formulaire d'inscription ou billet qui inclut le texte qui mentionne la clause du programme Fonds Sports Québec ou Placements Sports, selon le cas. Autrement, le donateur devra compléter le formulaire de don standard.

Note: Pour soumettre plus de dix (10) dons en même temps, veuillez remplir le **Gabarit pour importation ProDon.xlsx**. N'oubliez pas de vous assurer que l'information soit complète et correcte.

Paiement par dépôt direct ou virement bancaire au compte de SPORTSQUÉBEC :

- Dépôt direct** : vous devez nous fournir la copie du bordereau de dépôt avec le détail des dons bien indiqué ainsi que la confirmation du caissier (reçu de caisse).
- Virement bancaire** : vous devez nous envoyer une preuve du dépôt bancaire incluant le numéro de confirmation et la date de la transaction.

- ❖ SVP, ne rien brocher aux formulaires incluant les pièces justificatives, utilisez plutôt une trombone.
- ❖ N'oubliez pas de toujours séparer vos dons Placements Sports de ceux pour le Fonds Sports-Québec et de faire des chèques distincts.
- ❖ Si vous le souhaitez, vous pouvez venir nous rencontrer afin de ~~et~~ voir des exemples, pour vous inspirer, de documents pour la promotion ou publicité de votre future collecte de fonds.